



MERVENTAIS

LA RENAUDIÈRE

LES ARTISANS DU CUIR

En 1550, on écrit la " Regnaudière " .

Ce nom peut lui venir du propriétaire du domaine, Renaud, abréviation de Regnauld (Ragenauldus) qu'on trouve abrégé en Renald dès le XI^e siècle.

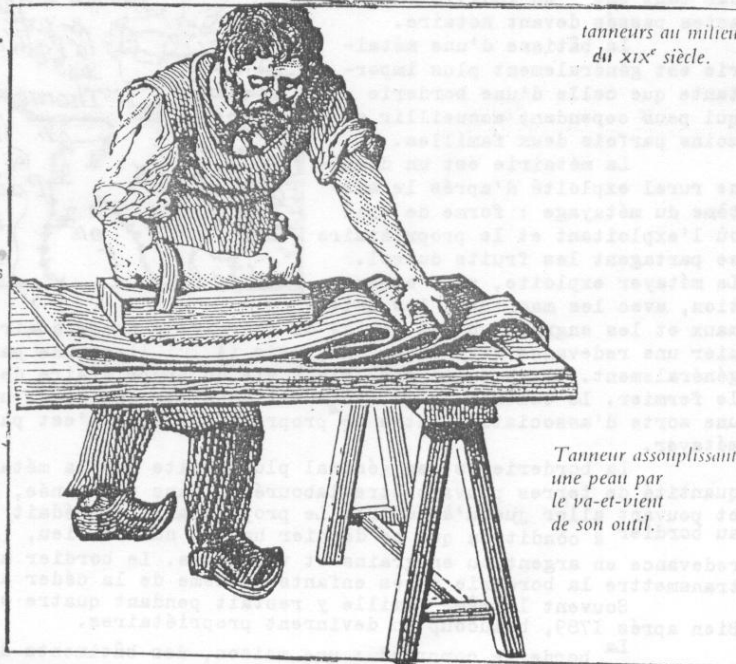
C'est aussi le nom familier du loup et la Renaudière, jadis sans doute entourée par les bois non défrichés, a pu être fréquentée par ces animaux, nombreux nous le savons et qui ont laissé leurs noms d'ailleurs à plusieurs autres endroits de notre forêt : " Allée de la Fosse aux Loups " (qui se trouve en haute forêt près de la Cornelière), " La Croisée de la Cosse de Pisse-Loup " (cosse, est un domaine en forêt hanté par les loups) qui se trouve non loin de la Jaubretière, Bourneau ...

Ce nom de hameau n'a rien de très original et se retrouve dans nombre de départements. La Renaudière faisait partie de la baronnie et seigneurie de " haute justice " de Mervent, bien que dépendant probablement d'abord de la petite seigneurie du Peulx Nodon (le Peu du Nay) .

On trouve le hameau sur la carte de Cassini de 1775. Sur les cadastres (impérial de 1810 et royal de 1844) le village sur ces deux documents est assez important; il garde les mêmes caractéristiques et n'a guère subi de changement.

Grâce aux travaux et écrits de Mr Jean Maillaud, qui a recopié scrupuleusement archives, actes notariés et généalogies de nombreuses familles de Mervent (et autres lieux du Poitou), j'ai pu retrouver des documents permettant de faire revivre la Renaudière dès le XV^e siècle.

En 1500, c'est un village qui groupe une corporation de tanneurs également agriculteurs. Le maître tanneur outre son travail des peaux et du cuir exploite souvent une métairie, une borderie et emploie soit des domestiques (logés) ou des journaliers qui habitent généralement le



tanneurs au milieu
du XIX^e siècle.

Tanneur assouplissant
une peau par
le va-et-vient
de son outil.

(Ces poils appelés " la bourre " étaient récupérés et utilisés par les bourrelliers selliers, ils servaient aussi d'isolant thermique au plafond des abris de pelains et hangars).

Après le craminage puis l'ébourrage les peaux doivent fermenter par immersion dans des fosses contenant une solution de tan de plus en plus concentrée. Ce tan, écorce de chêne, était traité dans les moulins à tan nombreux sur les rivières de Mervent. Il apparaît que certains maîtres tanneurs sont aussi propriétaires, souvent " en indivis ", d'un moulin à tan. Chaque tanneur utilise alors le moulin au jour qui lui a été attribué par acte passé devant notaire. (1712, Mtre René Baudry, marchand tanneur demeurant à la Renaudière est aussi nommé Mtre Baudry, tanneur des Loges ou Sieur des Loges où il y a justement un moulin à tan).

Après immersion dans cette eau additionnée de tan, les peaux sont ensuite disposées dans des fosses étanches par couches superposées pendant quelque temps sous un courant d'eau. Enfin à la sortie de ces fosses, elles sont tendues et mises à sécher dans des séchoirs ou des greniers. Les peaux séchées sont ensuite battues sur des tables à l'aide de maillets afin de leur donner la souplesse et l'épaisseur voulue.

Pour son travail le tanneur se sert de longues tenailles pour tendre les peaux, de ra cloirs, de cisailles, serpes, butoirs, maillets etc ...

Le tanneur qui travaille souvent dehors, est un homme robuste. Son travail est dur. Toutes ces manipulations successives nécessitent beaucoup d'efforts, toujours à l'humidité et dans une atmosphère nauséabonde.

On a peine à imaginer toute cette animation dans le village, aujourd'hui si tranquille de la Renaudière.

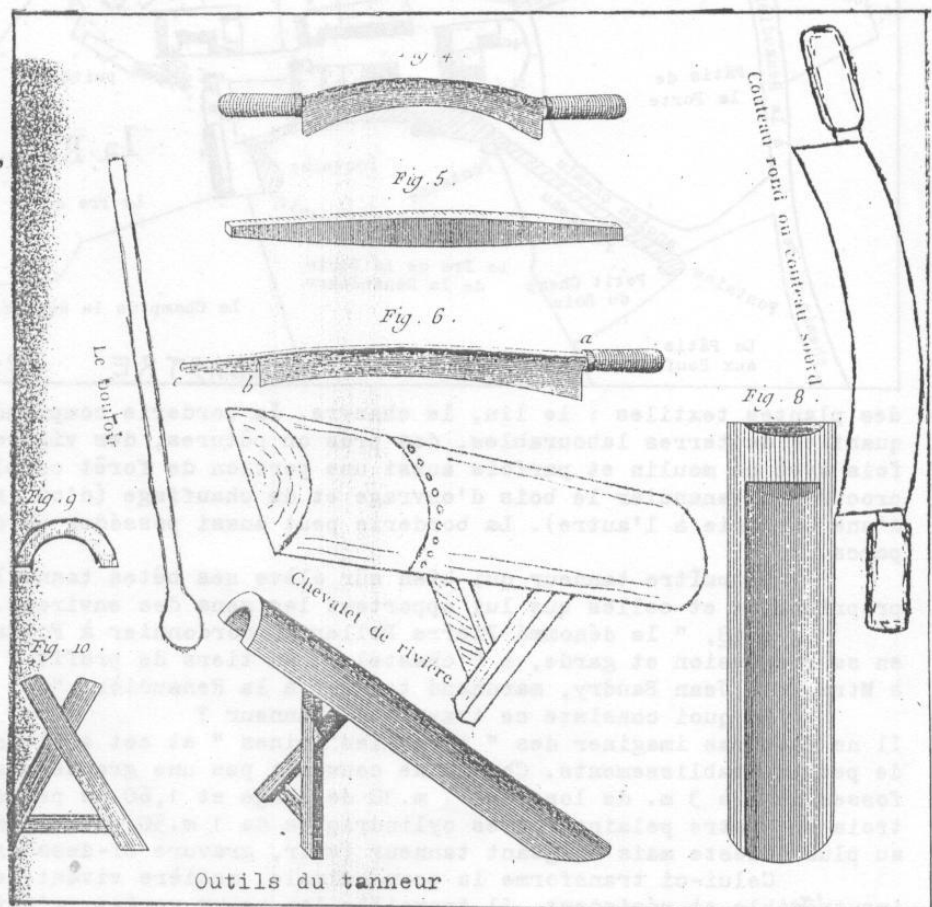
Quand son cuir est prêt le tanneur devient marchand tanneur : il le vend au cordonnier, au bourrellier, au sellier etc... qui le travailleront et le transformeront.

Mais il y a aussi les tanneurs corroyeurs (jadis, nombreux à Mervent) qui transforment eux mêmes leur cuir en lanières, lacets, fouets, brides, outillages agricoles ou autres.

Le métier de tanneur, nous l'avons dit, est très répandu et apparaît comme l'une des plus importantes industries artisanales de la commune de Mervent au XVI^e siècle et XVII^e siècle, commune, d'ailleurs, dont la population est nettement plus importante qu'aujourd'hui.

1601, Nicolas Morisset, marchand tanneur demeurant à la Cornillière (sic) de Mervent, prend pour associés, Jacques Bernardeau, de la Vallée, Mathurin Thommelet, des Ouillères, Jacques Brunet, des Loges, Pierre Aubonneau tous marchands tanneurs et pour un cinquième chacun en l'adjudication à lui faite, samedi dernier, du marc (sic) (marquage des cuirs) des cuirs et marchandises de tannerie (sic) de la paroisse de Mervent.

1613, le 1^{er} février, le même Nicolas Morisset, tanneur demeurant alors au vil-



Outils du tanneur

lage de Laudrayre de Mervent (maison de maître à l'Ourdraire), prend de Arthus Brissen, Sieur de la Grange, qui tient alors l'office de contrôleur, visiteur et marqueur des cuirs de la paroisse de Mervent, ledit Nicolas Morisset prend à ferme pour cinq ans ledit office de contrôleur, visiteur, marqueur.

Il apparaît donc que ce travail de tannerie est régi par des lois bien précises. Le patron des tanneurs est Saint Simon.

Et maintenant en 1990, rendons-nous au village de la Renaudière.

Situé au Nord-Est de la commune de Mervent, il se trouve non loin des limites des communes de Foussais et Puy de Serre. On peut y accéder par le chemin communal I40 qui coupe la route départementale 3I (de la Croix Méraud à Foussais) passe devant la " Mestairie du Peult Neden ", ancienne seigneurie (le Peu du Nay) et rejoint la route départementale n° 65 (de la Croix Méraud à Epagne, voir plan p. 3).

Jadis partait de ce chemin communal une voie plus étroite qui après avoir longé le ruisseau cité plus haut traversait le village.

Ce chemin creux était bordé par le Pâtis de la Perte, le Pâtis aux Beufes, le petit champ du bois, le pré de la perte de la Renaudière ... Toute une partie de ce chemin n'existe plus aujourd'hui et a été englobée par les prairies.

Par contre un autre chemin partant de la " Jonchère " appelée aussi la " Hinchère " (même signification) con-

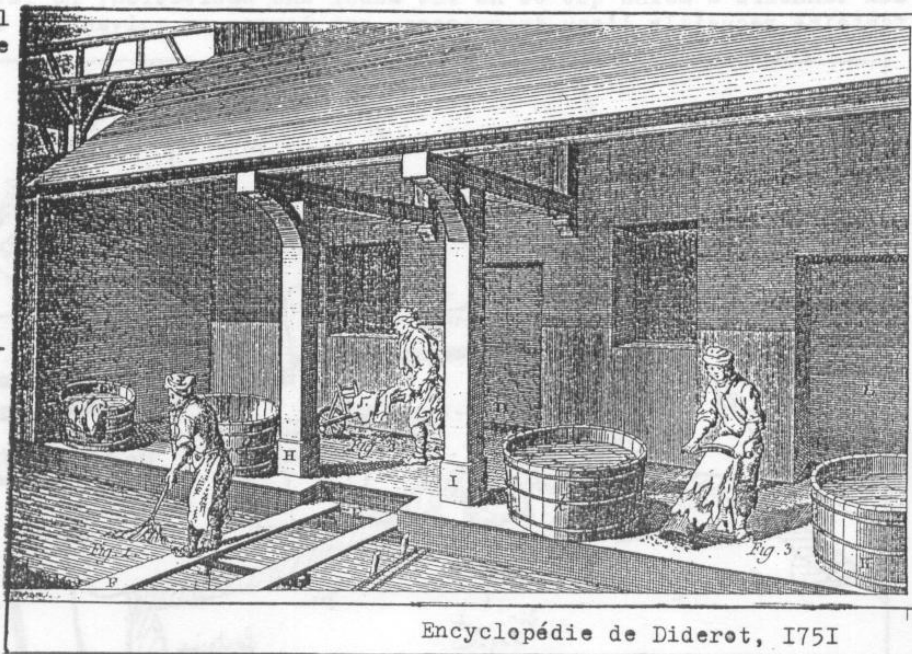
duisait directement dans la cour de la métairie de la Renaudière, n° I77 sur le plan.

C'est aujourd'hui le chemin d'accès au village. Cette bâtisse est encore de nos jours la première du village. Son toit à quatre pans, ses cheminées évoquent un peu " les maisons de maîtres " d'autrefois (voir plan p. 6).

La rue unique est bordée de maisons plus modestes. La plupart ont des murs maçonnés en pierres fournies par les carrières calcaires creusées à proximité du village comme la carrière du " Courseau " (entre le Peu et l'Ourdraire), le sol de la commune comportant par là une veine calcaire.

Il est difficile de retrouver dans ces maisons qui ont été restaurées ce qu'étaient les habitations d'autrefois. La n° I78 était une borderie. A l'intérieur de la I78 bis et dans la plupart de ces quelques vieilles maisons on trouve de très hautes cheminées (du XVI^e, XVII^e siècle) et des potagers (plus récents). On nous a montré aussi, accrochée sur une poutre, la courroie de cuir qui fixait autrefois le " virou " (19^e et même début 20^e siècle). Ancêtre de notre moderne " baby-trott ", le virou était un des appareils qui guidait les premiers pas de bébé. Celui-ci était soutenu à la taille sous les aisselles par un cercle de bois attaché sur une perche verticale. Celle-ci était fixée à une poutre de plafond, en général par une lanière de cuir et enfoncée dans le sol de terre battue. Quand l'enfant marchait le tout était entraîné avec lui et tournait (virait).

Toujours du même côté gauche de la rue et attenant à la précédente n° I81, presque abandonnée, la n° I82 sert aujourd'hui de dépendance : c'est une vieille maison possédant une seule pièce habitable (comme jadis) avec sol de terre battue, haute et belle cheminée du XVI^e, XVII^e et étroites ouvertures. Un " coué " (caniveau) longeant le mur intérieur recueillait l'eau qui s'écoulait, s'infiltrait venant des terrains extérieurs nettement plus élevés.



Encyclopédie de Diderot, 1751

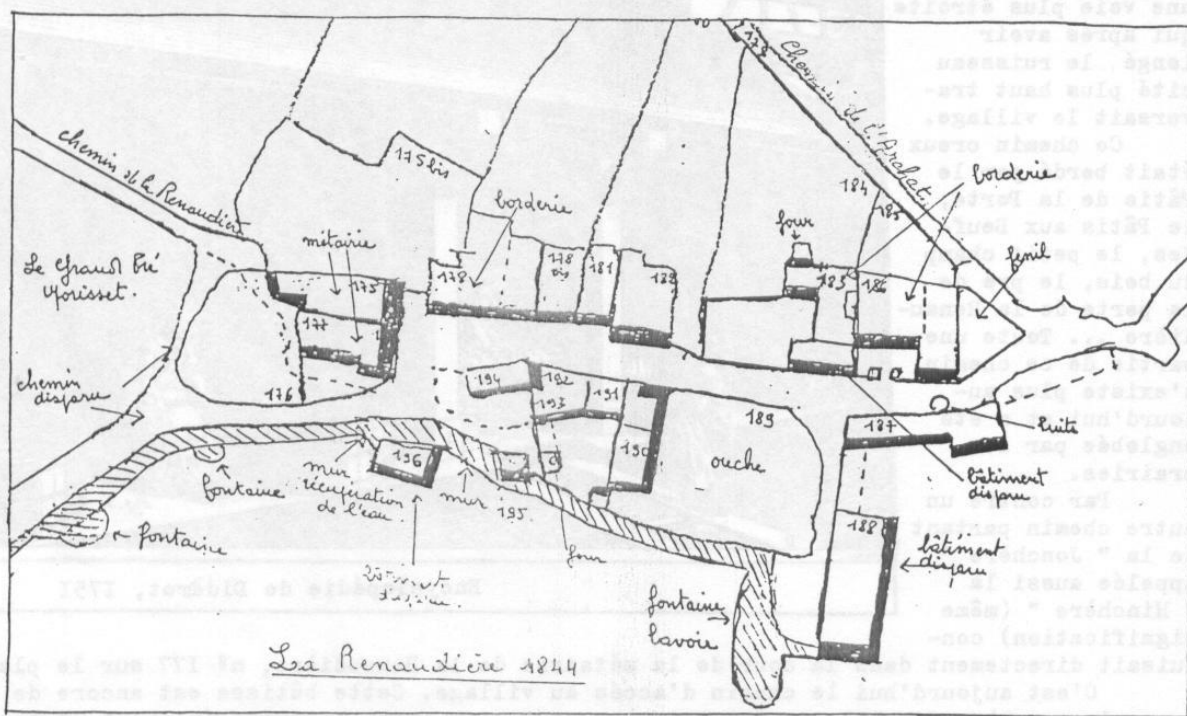
Attenant à la pièce habitable et derrière elle, une écurie surmontée du grenier et fenil. Là, vivait toute une famille.

Il reste la dernière borderie n° 183 et 186, signalée dès 1550. Seules deux portes basses arrondies en rappellent l'ancienneté. Deux piliers, encore aujourd'hui en marquent l'entrée. A une certaine époque ces bâtiments furent partagés pour fermer deux petites fermes avec écuries et dépendances. Aujourd'hui tout appartient à nouveau au même propriétaire. Le four en ruines a été démoli.

Nous sommes au bout du village; deux chemins, le chemin de l'Archat et le chemin du Pâtis desservaient les champs.

Face à la borderie que nous avons signalée se trouve le seul puits du village qui ne tarit jamais. Sa margelle un peu basculée (la maçonnerie ayant cédé) est taillée en un seul bloc épais.

Accolée à ce puits se dresse une maison n° 187, en pierre calcaire. A sa gauche, un petit chemin descend vers le lavoir et la fontaine. Au bord de ce chemin se trouvait, n° 188, un corps de bâtiment totalement disparu et qui servit probablement aux tanneurs à moins que ce ne fut aussi une habitation. Le lavoir alimenté par une fontaine recueille l'eau du ruisseau qui longe, en suivant un long mur maçonné de



belles pierres de calcaire, tout ce côté du village. Bien qu'actuellement encombré de vase et de broussailles on devine à sa largeur surtout devant la bâtisse n° 196, aujourd'hui disparue, qu'il fermait une réserve d'eau destinée sûrement autrefois au travail dont nous avons parlé.

Dans ce mur qui borde ce ruisseau sont ouverts des trous de 50 sur 50 cm environ et au nombre d'une dizaine. Ces orifices apportaient au ruisseau les eaux d'écoulement des champs situés derrière ce mur très ancien.

Tout était bon pour recueillir l'eau nécessaire au travail du tannage.

Enfin, la maison n° 190 est bâtie toute en longueur et dans le style de la précédente. Tout près plusieurs ruines autour d'une cour laissent encore apercevoir à l'intérieur d'une haute cheminée, la gueule arrondie d'un four superbe. Ce second four était utilisé en communauté.

Et voici maintenant les anciennes familles de la Renaudière.

Les Potereau

1550, cette famille est implantée depuis longtemps déjà sur Mervent. On trouve au bourg André Potereau, marchand cordonnier qui décède en 1604 à Fontenay, chez ses enfants, mais voulut " être inhumé au cimetière de Mervent " .

A la Jamonnière en 1580-1592, Emmanuel Potereau est marchand mareschal (sic)

ainsi que Jehan Petereau dit " laboureur à bras " qui est aussi marchand tanneur.

A la Renaudière vit le frère de Jehan, Michel Petereau qui est maréchal ferrant. Tous deux en 1583 héritent de nombreux biens sis à la Renaudière, leur venant d'une tante, Perrette Peterelle (féminin de Petereau), habitant elle même ce village.

Ce sieur Michel Petereau marié à Mathurine Guilleteau habite la berderie n° 183-186. C'est un personnage important qui marie ses filles en 1609, Marie, à Jehan Bage des Ouillères (descendant d'artisan verrier), lui même marchand tanneur; Marguerite à Hiérome (Jérome) Clisson des Ouillères, marchand tondeur de draps et son fils Jehan, qui a fait des études en 1612, à Catherine Bonnet.

A cette date ce fils, Jehan Petereau est huissier-audiencier au siège et présidial de Niort; en 1618, il est sergent royal à Vouvant bien que demeurant à la Renaudière. C'est l'année suivante qu'il donne en fermage pour cinq ans à sa fille Renée et à son gendre Jacques Bertouneau, le bordage lui appartenant au village de la Renaudière (n° 183-186) et où viendra s'établir plus tard l'un de ses fils René. Ce sieur Jehan Petereau a d'autres enfants :

Michel, qui sera aussi sergent royal et notaire à Vouvant succédant à la charge de son père.

Gabriel, mis en apprentissage chez Maître Pierre Corbier, maître chirurgien à Fentenay; c'est chez cet autre fils, René établi alors à la Renaudière, que Jehan Petereau décède mais il demande à être enterré à Vouvant.

Socialement cette famille s'élève.

René Petereau, nommé " Sieur de la Renaudière " est le premier de cette famille à se faire appeler ainsi (sous l'Ancien Régime, beaucoup de hobereaux, de gens de



Le village, la rue

robes, de riches marchands ajoutaient à leur patronyme, le nom de leur domaine ou du lieu-dit où ils habitaient. Ce titre n'honorait la plupart du temps qu'une personne par génération; il était transmissible par ordre de primogéniture mâle. C'était la mort du " titré " qui en assurait la transmission sans aucune formalité, ni aucun contrôle). René Petereau épouse Eléonore Brisseteau (sa soeur Marie, est mariée à Jehan Clisson fermier et sergent royal demeurant en la maison noble de Cul-de-Bray); ils eurent au moins trois enfants : Renée, mariée à Michel Charriau qui demeure et est sergent royal à la Renaudière en 1660-1675, à la maison familiale n° 183-186; une autre fille Marie, mariée à Pierre Charriau (frère du ci-dessus) huissier à Vouvant et un fils nommé aussi René.

Celui-ci prendra à son tour le titre de " Sieur de la Renaudière ", bien qu'il fût maître chirurgien à Foussais puis à la Chataigneraie où il meurt en 1708, âgé de cinquante trois ans. De sa femme il aura onze enfants dont plusieurs mourront en bas âge. Ses filles Marie Anne, Suzanne furent richement mariées; Madeleine épouse François Charreteau arquebusier à Foussais, où en 1725 elle " testait en faveur de son époux, saine d'esprit (sic) et d'entendement (sic), grâce à Dieu " .

Le fils, François Petereau ne porte plus le titre de Sieur de la Renaudière et déjà vers 1691 nombre de biens de la famille Petereau sont arrentés à une autre famille : les Baudry.

famille Mallet de la Hte Clavelière). C'est aussi un notable. On lui connaît deux fils : René, nommé Mtre René Baudry, sieur des Loges, tanneur et probablement propriétaire (en indivis) du moulin à tan des Loges et Pierre, marchand tanneur à la Renaudière.

Tous deux sont mariés à des demi-sœurs, filles de marchand de St Hilaire de Voust. Toute la famille vit " en la mesme communauté " (sic) en la borderie n° I83-I86 de la Renaudière. Le premier, René Baudry, sieur des Loges, marié à Jeanne Héry, eut au moins huit enfants dont un fils René Jean, qui habitera la Renaudière et sera marchand tanneur corroyeur. Un des fils de ce dernier Jean René s'installera également en la borderie familiale et exercera le même métier.

Le second, Mtre Pierre Baudry marié à Damoiselle Françoise Grégoire, demi-sœur de Jeanne Héry, eut au moins treize enfants dont l'ainé, nommé Messire Pierre Alexis Clément sera prêtre chapelain de Mervent jusqu'à son décès et sera inhumé au cimetière de ce lieu. Ce fut pendant son ministère qu'il fut cité pour interrogatoire et accusé de vol de bois sur les lisières de la forêt royale de Mervent-Vouvant. Une sentence du 15 février 1737 transformera ledit interrogatoire en enquête. Avec lui sera également accusé Jacques Boutin, sergent garde de ladite forêt et la veuve de Hilaire Boutin qui avait été garde aussi.

Quel fut le résultat de l'enquête ? ...

Sa mère, Dame Françoise Grégoire décède le 20 juillet 1722, âgée de cinquante ans. Sont présents son mari Mtre Pierre Baudry, Messire Pierre Clément Baudry, chapelain de St Joseph de Mervent, mais aussi Jean Baudry, ses enfants, les Révérends P.P. Claude et Antoine, religieux des Robinières et autres d'icelieu. Ouvrard, curé de Mervent (voir p. 8).

Parmi les treize enfants de Pierre Baudry, Jean et René Jacques continueront le travail de la tannerie de la Renaudière avec leur cousin Jean René.

Jean, marié à Marie Roquier vers 1720 a un fils (qui sera prêtre à St Maurice des Noues où il décède en 1782).

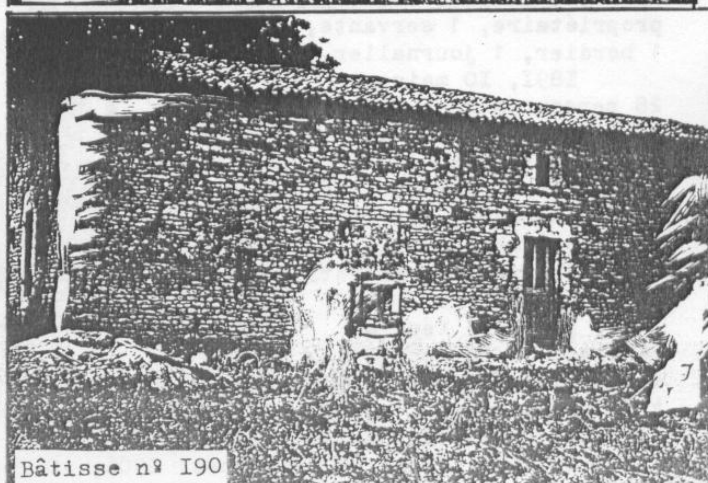
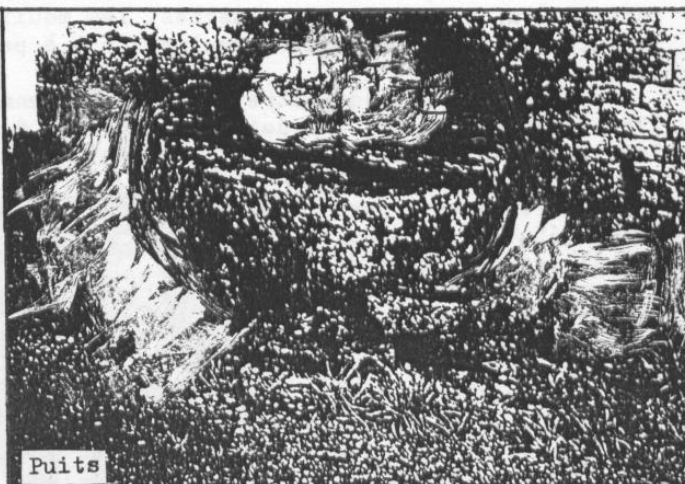
René Jacques, marié en 1737 à sa cousine Louise Daguin fille du fermier de Cul-de-Bray, est tanneur corroyeur.

Un autre fils de Pierre Baudry est dit " bourgeois " en 1768, à St Benoit-sur-Mer où il s'est marié et un autre est vicaire de St Hilaire de Voust; les filles sont également bien mariées. Cette grande famille catholique cherche pour ses enfants des alliances avec les familles les plus en vue de Mervent (les Mallet de la Clavelière, les Pineau du Nay et de la Citardière, les Daguin de Cul-de-Bray).

Un des petits fils de Pierre Baudry (fils de René Jacques et Louise Daguin) demeurant toujours à la Renaudière fut maire de Mervent, après la Révolution en 1790, pour peu de temps. On le retrouve vers 1800, " bourgeois propriétaire de la Cornellière où il décède en 1807. Son fils, Pierre Jean Barnabé lui succédera à la Cornellière jusqu'en 1850 au moins (le château de la Cornellière passe ensuite aux Robineau, de la même famille, et jusqu'à nos jours). Néanmoins, cette branche Baudry possède encore alors sur Mervent plus de cent vingt parcelles, terres ou maisons.

La famille Baudry abandonna donc progressivement le travail de tannerie mais à la Renaudière d'autres tanneurs vont reprendre le métier : la famille Richard .

Le sieur Jean Richard demeure au n° I86, il possède déjà le n° I77 et I78 bis. En 1844, il est toujours tanneur. Son frère, René Richard demeure à la Renaudière, il



est aussi tanneur. Les deux frères ne s'entendent pas. On raconte encore aujourd'hui que pour narguer son frère, René fit hausser et améliorer la bâtisse d'en face, la n° 187. Celle-ci s'appelle " La Maisonnette de la Renaudière ". Le bâtiment n° 188, juste à côté, aujourd'hui disparu, était-il un hangar pour le séchage des peaux ?

En 1890, Jean Richard cède sa borderie n° 186 et ses terres à Morisset Auguste; le village est alors essentiellement agricole. Peu à peu les petites tanneries, exploitations artisanales et familiales ont totalement disparu. Autrefois, la production du moulin à tan reste locale, les tanneries aussi. Elles suffirent largement aux besoins de la commune. Cependant des tanneries plus importantes vont se créer auprès des villes, Fontenay va créer de petites usines. Les moulins à tan de Mervent vont produire maintenant pour ces usines qui détruiront peu à peu l'artisanat local et les petits " tanneurs de rivière ".

Se sont succédés, entre autres à la Renaudière, les familles : Potereau, Baudry; 1750 Rousseau, Denis, Jourdain; 1830 Briffaud, Boissinot, Richard, Boucher, Desprez; 1800 Barbotin, Vendé (tisserand), Babin.

Le village de la Renaudière restera jusqu'au début de ce siècle un village important de Mervent. Suivons le à différentes époques dans quelques anciens recensements :

En 1841, le village compte 5 ménages et 20 personnes dont 4 voituriers, 3 menuisiers, 1 propriétaire, 1 servante, 1 bordier, 1 journalier.

1891, 10 maisons, 28 personnes dont 5 cultivateurs, des carriers, des domestiques, des journaliers. Des familles: Royer, Rondard, Bouillaud, Meunier (fabricant de balais), Proteau, Maupetit, Belaud, Richard.

1896, 11 feux ou ménages, 38 personnes dont 3 fermiers, 4 journaliers, 3 ouvriers carriers travaillant chez Mr Guillet, carrier à l'Ourdraire qui exploite les carrières et le four à chaux du Coutre. Des familles : Ribreau, Drillaud, Gautier, Gibaud.

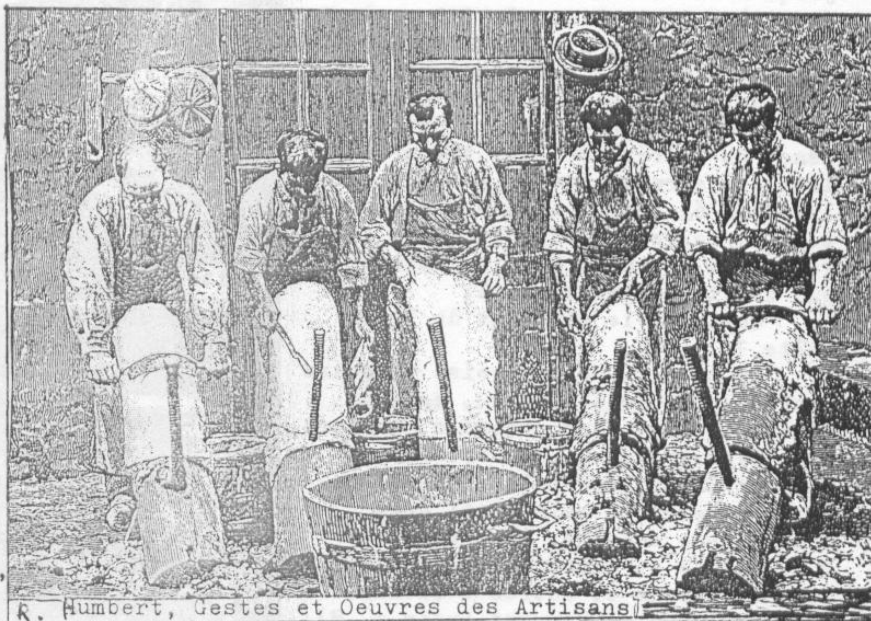
1901, 11 feux, 38 personnes; 1906, 10 feux, 37 personnes; 1954, 5 feux, 12 personnes; 1968, 3 feux, 5 personnes; 1975, 2 feux, 4 personnes.

En 1990, les bâtiments qui autrefois abritaient chacun une famille, se contentant souvent d'une seule pièce, ont été groupés au fil du temps appartenant ainsi aux mêmes propriétaires.

C'est ainsi qu'ont été réunis les n° 177 et 175, n° 178 et 178 bis, n° 182, 183 et 186, n° 192, 193, 191 et 190. Les n° 196 et 188 ont disparu et les n° 181 et 184 sont à l'abandon. Actuellement quelques familles restaurent des maisons à la Renaudière.

Peut-on imaginer aujourd'hui dans la calme Renaudière, desservie toujours par sa voie unique, mais asphaltée et propre, l'animation qui y régnait lorsqu'elle comptait une quarantaine d'habitants, quand son chemin emprunté par bêtes et gens devenait un " cloaque " où il était difficile de circuler même en sabots de bois, quand le lavoir retentissait du claquement des battoirs et chaque habitation de cris d'enfants; plus loin encore dans le temps, quand s'activaient dans ce village le maréchal-ferrant, les tanneurs et leurs familles vacant à leur dur travail, assurant la prospérité et la renommée de ce village situé au bout de la commune de Mervent ?

Tout cela a bien changé ! ...



R. Humbert, Gestes et Oeuvres des Artisans